

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Athlétisme : le torchon brûle entre le collectif des présidents de ligue et José Foula

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE 27 février dernier, le ministère des Sports et World Athletics avaient convenu de mettre en place un comité ad hoc, chargé de régler les problèmes qui minent l'athlétisme gabonais. Ce comité a la charge d'identifier les différents clubs, lesquels doivent élire les présidents de ligues qui, à leur tour, éliront les membres du comité exécutif de la Fédération gabonaise d'athlétisme. Six mois plus tard, le torchon brûle entre les présidents des ligues provinciales du Woleu-Ntem et de l'Ogooué-Maritime et le secrétaire général adjoint du Comité national olympique, José Foula, par ailleurs membre du comité ad hoc, accusé, à tort

ou à raison, par ces derniers de saborder le processus d'enrôlement des associations et des clubs. Ils l'ont clairement fait savoir dans un courrier adressé au ministre des Sports, dont nous avons obtenu copie. (...) Grande est notre surprise, M. le ministre, en apprenant que M. Foula du CNOG a rejeté les clubs du Woleu-Ntem, dont les fiches d'identification ont été préalablement validées et signées par la direction provinciale des Sports, sous prétexte, selon ses dires, que la ligue de cette province n'existerait pas. Du coup, nous sommes exclus du processus de normalisation. Il avait été clairement dit que seuls les responsables des clubs et associations devraient s'identifier d'une manière

individuelle. Alors, de quel droit se permet-il de prendre pareille décision ? S'agissant de la province de l'Ogooué-Maritime, huit clubs scolaires se sont fait enrôler. M. Foula indique qu'il n'a retenu que 3 clubs sur les 8. Sur quelle base a-t-il pris cette décision ?", s'interroge le collectif des présidents de ligues provinciales d'athlétisme. Toutes nos tentatives pour joindre José Foula au téléphone, afin qu'il donne sa version des faits, se sont malheureusement avérées infructueuses.



Photo : Kennedy Ono

José Foula est accusé de saborder le processus d'enrôlement des associations et des clubs d'athlétisme.

Football : Houkpati 'Ressort' est mort

L'ANCIEN défenseur central du club omnisports Modèle et de l'Entente 2 de Lomé, ainsi que du FC 105 du Gabon, Houkpati Messan Hermann dit "Ressort", est mort lundi dernier dans la capitale togolaise des suites d'une affection médicale. Ancien capitaine de l'équipe nationale du Togo, lors de la Coupe d'Afrique des nations en 1972 à Yaoundé, "Ressort", comme l'avaient surnommé les journalistes togolais, du fait de son impressionnante détente, a évolué comme joueur, puis entraîneur, au FC 105 durant 17 ans. L'ancien président du Canon 105 de l'époque, le colonel Lucien-Nazaire Apanga, qui a bien connu l'illustre disparu, raconte ses premiers contacts avec l'ancien international togolais qui a marqué, selon lui, l'histoire du club gabonais.

"Ressort a été un joueur pour les uns, mais un fils pour moi. En effet, dans les années soixante-dix, à la demande du général Ngari, je me suis rendu à Lomé pour le recruter. C'était difficile, dans la mesure où les dirigeants des Anges ABC avaient déjà envoyé un titre de transport au joueur. Il a fallu faire preuve de persuasion pour le "détourner". Ce qui fut fait ! À son arrivée à Libreville, il était logé chez moi durant plusieurs mois. Il avait 23 ans. Je me souviens encore de son premier match. Ironie de l'histoire, contre les Anges ABC. J'ai encore en mémoire une des actions du match. Sossa Di Nallo pénètre dans la surface de réparation. Sa tentative de dribble échoue. Puis, des deux pieds, d'un tackle appuyé, il fait voltiger l'attaquant gabonais. C'était un geste incroyable. Il avait, pour son premier match, écopé d'un (carton) rouge. Puis, au fil des ans, Ressort est devenu un élément majeur du Canon. Incontestablement, le meilleur libero que n'ait jamais connu le FC 105. Il a passé 17 ans avec nous comme joueur et entraîneur. Qu'il aille en paix !", a souhaité l'ancien président au sportif disparu.

J.F.M



Avis d'Appel d'Offres International Ouvert ASECNA/DGDD/DETD/2025/2020

-----&&&&-----

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan des Services et Equipements, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un Appel d'Offres Ouvert International pour la réalisation des travaux de construction d'une Station Synoptique (Station Météo - Abri à Gonflement - Parc Météo et Voiries) à Port Gentil au Gabon.

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré à partir du 07 juillet 2020 à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la Corniche des Almadies à proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar - Sénégal, Téléphone : (221) 33 848 05 10 - Email : aos@asecna.org, contre le paiement obligatoire d'une somme non remboursable de Deux Cent Mille (200.000) de Francs CFA, soit Trois Cent Quatre Euros Quatre Vingt Dix Centimes (304,90 €) à la Caisse Principale de l'Agence Comptable de l'ASECNA sise au 32-38, Avenue Jean Jaurès, Téléphone : +221 33 849 66 75, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie - 75008 Paris - France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07, ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres.

La date limite de remise des offres à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA), Route de la corniche des Almadies - proximité du lieu de pèlerinage des Layènes à Dakar au Sénégal, Tél. : 33 848 05 10, Dakar-Yoff (Sénégal) est fixée au 20 août 2020 à 12 heures (T.U.). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (20 août 2020) à 13 heures (T.U.) dans la salle de réunion de la Direction des Etudes et Projets aux Almadies à Dakar - Sénégal

Le Directeur Général